

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-175

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 4 avril 2025	Délibération
	Direction de la Nature	N° 2025-175

**Groupement d'intérêt public Grand projet de villes rives droites (GIP-GPV) - CODEV
2024-2027 Subvention 2025 - Projet Alimentaire de Territoire : études et actions
agriculture et alimentation - Décision - Autorisation**

Monsieur Patrick PAPADATO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a engagé une politique agricole et alimentaire durable au service de la valorisation du territoire depuis plus de 10 ans. Cet engagement s'est amplifié en 2018 avec la mise en place d'une politique agricole, et encore davantage avec l'adoption de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) en novembre 2022.

Le GPV coordonne depuis 2019 le projet alimentaire territorial Rive Droite impliquant acteurs institutionnels, associatifs et privés des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Ce projet vise à donner accès à tous à une alimentation saine et durable et à développer les emplois et les compétences. Le PAT Rive Droite, développé autour de la restauration collective publique, est mené en lien étroit avec deux programmes de recherche-action (QualipSO et SEREALINA). Les actions engagées à ce jour visent à développer sur la Rive Droite : des fermes maraîchères, un outil de transformation (légumerie), des programmes de formation, un Défi familles à alimentation durable et inclusive et des micro-plateformes de compostage.

En octobre 2021, le Projet Alimentaire Territorial de la Rive Droite a été labellisé de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Une demande de labellisation PAT de niveau 2 est en cours en 2024. En novembre 2023, le GPV a été lauréat de l'appel à projets du programme « Mieux Manger Pour Tous » du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Les actions portées par le PAT Rive Droite s'inscrivent dans une déclinaison territoriale du Projet Alimentaire Territorial de Bordeaux Métropole, labellisé PAT niveau 1 en 2023.

En décembre 2020, Bordeaux Métropole, le GPV et les villes de Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux ont été lauréats de l'appel à projet « Quartiers Fertiles » de l'ANRU pour les actions du projet alimentaire en lien direct avec les quartiers inscrits au programme national de rénovation urbaine.

Dans le cadre des contrats de co-développement 2024-2027, une fiche est formulée en lien avec le Projet Alimentaire Territorial du GPV Rive Droite, divisée en trois volets :

- 1) Etudes, actions autour de l'agriculture urbaine
- 2) Études, actions autour de l'alimentation
- 3) Ingénierie du PAT de la rive droite

I – Projet Alimentaire de Territoire Rive Droite

1 - ÉTUDES ET ACTIONS AUTOUR DE L'AGRICULTURE URBAINE

Etudes agricoles amont et post-production

Le développement de ces sites de production sur le territoire vise à avoir la capacité

d'approvisionner la restauration collective publique en légumes biologiques et locaux, à faire de ces espaces productifs des opportunités d'insertion professionnelle et/ou de formation, à créer des emplois pour les habitants et à contribuer au projet socio-éducatif local de sensibilisation à l'alimentation, notamment auprès des publics scolaires. En parallèle de l'approvisionnement de la restauration collective publique, un projet de commercialisation pourra être soutenu pour la mise en place de vente directe, d'approvisionnement des épiceries sociales et solidaires, des associations telles que VRAC en lien avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Rive Droite, etc.

Plusieurs sites sont identifiés en plein champ :

- Le « Canon » à Floirac (1,5ha), situé à 900m du quartier Dravemont-Saraillère-Palmer-8mai1945 (NPNRU Régional)
- Le « Grand Tressan » à Lormont (3ha), situé à 1.7 km du quartier Palmer de Cenon et 1,6 km du quartier Carriet de Lormont (NPNRU Régionaux)
- Le « Loret » à Cenon (1,5ha), situé à 300 m du quartier Dravemont-Saraillère-Palmer 8mai1945 (NPNRU Régional)
- Le « centre équestre » à Bassens (2ha), situé à 700m du quartier Prévert (PRU)

Les études envisagées (techniques, juridiques et économiques) permettront de préciser les conditions de mise en production des sites, en amont de la contractualisation pour suivre et accompagner les porteurs de projets en phase d'exploitation, mais aussi en aval pour la revente de la production. L'objectif est de sécuriser un modèle d'investissement puis d'exploitation (aussi bien technique qu'économique) pour qu'il soit viable et durable aux vues des enjeux de précarité alimentaire des populations en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). C'est une phase essentielle à la pérennisation du projet dans le temps avec les facteurs actuels de variabilité du coût de l'énergie et de l'accélération du réchauffement climatique qui impacte directement la disponibilité en eau et les rendements agricoles. Cette recherche aura aussi un regard particulier sur les enjeux écologiques. Le site du Canon présente en effet des enjeux environnementaux importants (espèces protégées). Il représentera une expérimentation pilote en matière de cohabitation entre activités agricoles et biodiversité et constituera donc un levier de sensibilisation important des populations locales aux enjeux globaux, aussi bien alimentaires qu'écologiques.

Valorisation et publications des expérimentations

Dans le cadre de la recherche-action menée par la doctorante, des actions de communication sont envisagées pour valoriser l'évaluation et l'analyse de la démarche agricole et alimentaire : organisation ou participation à des séminaires (auprès des acteurs publics et privés, la société civile, l'enseignement et la recherche localement et nationalement) ainsi que publication de communication (via des articles notamment mais aussi des chapitres d'ouvrage collectif ou autre). Ces actions de communication viendront en complémentarité de celles visant à valoriser le PAT de la Rive Droite dans son ensemble. Par ailleurs, des études pourraient être envisagées pour compléter le travail de la doctorante ; des chercheurs d'autres spécialités pourraient intervenir pour étudier certains sujets via d'autres angles d'approche des sciences humaines et sociales.

2 – ÉTUDES ET ACTIONS AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Des actions autour d'une accessibilité à une alimentation de qualité, de sensibilisation à l'alimentation durable et au bien-manger, de l'autoproduction, menées par et avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) locaux, seront mises en place.

Il s'agira d'apporter un soutien à la pérennisation des jardins partagés déjà existants (par la formation d'animateur par exemple), ainsi qu'accompagner les projets de jardins qui pourraient émerger. C'est particulièrement le cas du projet de tiers-lieu jardiné dans le quartier Henri Sellier (Cenon), au cœur du NPNRU National Joliot-Curie, qui a vocation à lier jardinage, culture et lien social ; ce projet est encore en cours de construction. Ce type de projet nécessite notamment des études de sol, hydrogéologiques voire d'insertion paysagère.

Par ailleurs, un des enjeux est de répondre à une problématique croissante de précarité alimentaire, en co-construisant des solutions locales avec les acteurs locaux de l'ESS. Ainsi, des projets alternatifs sont en cours de réflexion sur la Rive Droite avec les acteurs de l'ESS,

les bailleurs et les Villes : plantation d'espaces nourriciers dans le domaine public des villes et dans le domaine privé des bailleurs, cantine solidaire, café associatif, etc. La montée en compétences des agents des CCAS ainsi que des animations de sensibilisation au bien-manger, à la nutrition, à la cuisine facile et faite maison avec peu d'équipements... sont envisagées en parallèle d'initiatives telles que les épiceries solidaires. Par ailleurs, le PAT de la Rive Droite vient cofinancer l'achat de denrées de qualité au sein des CCAS des 4 Villes, via le fonds du programme Mieux Manger Pour Tous. L'objectif est de s'inscrire dans une démarche non seulement de distribution (et donc d'accessibilité géographique et financière à des produits de qualité) mais aussi de sensibilisation (accessibilité pratique et culturelle, montée en compétences, confiance en soi).

Également, une gestion différenciée des biodéchets des restaurants satellites a été mise en œuvre par certaines Villes membres du GPV (Lormont et Floirac). Pour d'autres, les modalités de valorisation de proximité des déchets alimentaires sont à l'étude. Des études complémentaires pourraient mettre en évidence des opportunités de valorisation de proximité, viables et s'inscrivant dans l'économie circulaire. La lutte contre le gaspillage alimentaire devient une priorité dans les quatre villes, en particulier avec une réflexion sur la bonne remontée d'information des données de tri et de pesée, afin de bien identifier les ressorts du gaspillage dans chaque restaurant scolaire.

Enfin, un outil de transformation type légumerie est en projet dans le cadre du macro-projet Food Factory (situé au sein de la Vieille Cure de Cenon). Cette légumerie s'inscrira en complémentarité de l'offre de transformation à venir dans le cadre du PAT métropolitain et du projet RecoTerra (auquel le GPV participe).

3 – INGÉNIERIE DU PAT DE LA RIVE DROITE

Par son action et ses missions, la cheffe de projet Quartiers fertiles – PAT contribue à développer le Projet Alimentaire Territorial :

- Animer le réseau des partenaires locaux issus de l'action publique et privée ;
- Initier, faciliter, accompagner des actions intercommunales ;
- Accompagner des actions communales en lien avec le PAT intercommunal ;
- Présenter et mettre en débat les actions menées dans le cadre du PAT auprès des partenaires opérationnels et financiers.

Au sein de l'équipe projet du PAT, la cheffe de projet Quartiers Fertiles est accompagnée de la cheffe de projet Recherche-action PAT, doctorante en contrat CIFRE, pour faire perdurer le lien entre le PAT et la recherche avec notamment le CNRS et l'INRAE. Cette doctorante participe à l'accompagnement, l'observation et l'évaluation de la dynamique agricole sur la Rive Droite :

- Accompagner les porteurs de projets agricoles dans la mise en production des sites de production identifiés ;
- Coordonner la recherche et l'action, entretenir des interactions fertiles entre elles ;
- Favoriser la prise de recul, le bilan, retours d'expériences (succès et difficultés rencontrés) et la formulation d'une analyse critique et constructive.

Enfin, une partie du budget est prévue pour l'accueil annuel d'un stagiaire sur une durée de 6 mois, afin de venir apporter un soutien à l'équipe projet du PAT de la Rive Droite dans l'accompagnement des actions intercommunales.

II. Budget prévisionnel pour 2025

Le GPV sollicite l'aide financière de Bordeaux Métropole pour la somme de 64 000 €, ce qui représente 43% du budget prévisionnel estimé à 149 900 €.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

DEPENSES		RESSOURCES	
INGENIERIE ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
> 1 ETP Cheffe de Projet Alimentaire Territorial	112 900 €		
> 1 ETP Cheffe de Projet Recherche Action (OFRE)	46 000 €	ANRT	14 000 €
> Stage	40 000 €	BANQUE DES TERRITOIRES	12 500 €
> 0,1 ETP Chef de Projet ESS	4 000 €	REGION NOUVELLE AQUITAINE	30 000 €
> Frais de fonctionnement (téléphonie, assurances...)	5 500 €		
> Fonctions support	2 400 €		
	15 000 €		
VOLET ALIMENTATION			
Sensibilisation et Formation autour du bien-manger (QPV et écoles)	12 000 €	BORDEAUX METROPOLE (Dir Nature)	64 000 €
	8 000 €	Ingénierie	45 500 €
		Volet Alimentation	6 000 €
Lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets	4 000 €	Volet Agriculture Urbaine	12 500 €
VOLET AGRICULTURE URBAINE			
> Etudes techniques, juridiques et économiques de mise en production de sites agricoles	25 000 €		
> Actions de communication (notamment dans le cadre de la recherche-action)	20 000 €	AUTOFINANCEMENT	29 400 €
	5 000 €		
TOTAL	149 900 €	TOTAL	149 900 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-10-3 relatif aux modalités d'octroi des subventions,

VU la délibération métropolitaine n° 2022-770 du 24 novembre 2022 relative à l'adoption de la stratégie de résilience agricole et alimentaire

VU la délibération métropolitaine n°2018-154 du 23 mars 2018 relative au dispositif d'aide financière des Projets nature et agriculture,

VU la délibération métropolitaine n°2020-124 du 14 février 2020 relative à la Prolongation de la convention constitutive du GIP jusqu'au 31 décembre 2026,

VU le dossier de demande d'aide n°2025-00241 du 10 juillet 2024 présenté par le GIP-GPV,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le Projet Alimentaire de territoire du GIP GPV Rive Droite valorise l'agriculture métropolitaine, les circuits courts alimentaires et allie le développement d'une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre, à une démarche environnementale, éducative et sociale.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer au GIP-GPV une subvention d'investissement de 12 500 € pour le développement de sites agricoles du Projet Alimentaire de territoire de la Rive

Article 2 : d'attribuer au GIP-GPV Rive Droite une subvention de fonctionnement de 51 500 € pour l'ingénierie et les actions de communication du Projet Alimentaire de territoire de la Rive Droite.

Article 3 : d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ces subventions.

Article 4 : d'autoriser Madame la Présidente à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : d'imputer la dépense d'investissement sur le budget principal de l'exercice 2025 en section d'investissement, chapitre 204, article 2324, fonction 76.

Article 6 : d'imputer la dépense de fonctionnement sur le budget principal de l'exercice 2025, en section de fonctionnement, chapitre 65, article 657381, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur EGRON, Madame LACUEY, Madame LEPINE,

Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RUBIO, Monsieur TOUZEAU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,